



une institution de référence
pour la santé des adolescent·e·s
et des jeunes adultes

Clinique Aire-sur-l'Adour



Projet d'établissement 2020-2023

CLINIQUE FSEF Aire sur l'Adour

2, Rue de Prat

40800 – AIRE SUR L'ADOUR

T. 05 58 71 65 08

F. 05 58 71 89 52

Email : j.sarrailh@fsef.net

www.fsef.net

Sommaire

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1.1- La Fondation, la Clinique FSEF d'Aire sur l'Adour et son environnement

- La Fondation : une institution de référence de la santé de l'adolescent et du jeune adulte
- Le projet stratégique « Fondation 2023 »
- La Clinique FSEF d'Aire sur l'Adour : description de l'offre, public accueilli, chiffres clés, inscription dans le maillage territorial, adresseurs et partenaires

1.2- Méthodologie de construction du présent projet

II. LE PROJET D'ETABLISSEMENT

2.1- Eléments de contexte

- Etat des lieux de l'établissement (forces et faiblesses, attentes etc...)

2.2- Contenu et axes stratégiques du projet d'établissement 2020-2023

- **AXE 1 : NOTRE OFFRE DE SOINS**
 - 1.1- Capitaliser sur la dynamique Soins-Études-Animation
 - 1.2- Renforcement de l'efficience et de l'offre de soins du Centre Adour sur le territoire
 - 1.3- Développer l'activité CATT
 - 1.4- Mettre en place des lits d'hospitalisation pour faire de l'évaluation
 - 1.5- Travailler le projet de sortie
- **AXE 2 : QUALITÉ, SYSTEME D'INFORMATION, DROITS DU PATIENT**
 - 2.1- Diversifier les points contacts : travail pour et avec les familles
 - 2.2- Progresser sur la mise en œuvre des droits du patient
 - 2.3- Représentativité du patient-élève
 - 2.4- Projet de recherche
 - 2.5- La certification V2020
- **AXE 3 : NOTRE ORGANISATION ET SON ÉVOLUTION**
 - 3.1- Améliorer l'accueil des nouveaux salariés
 - 3.2- Mettre en œuvre une réflexion sur les postures professionnelles partagées
 - 3.3- Déploiement des outils informatiques FSEF
- **AXE 4 : NOTRE COMMUNICATION**
 - 4.1- La communication interne
 - 4.2- La communication externe
 - 4.2.1- Nos partenariats
 - 4.2.2- Journées ouvertes sur l'extérieur : restitution d'atelier de création, colloques et journées à thèmes
 - 4.2.3- La communication via les réseaux sociaux

ANNEXES

Annexe n°1 : Évolution du parcours patient Soins-Études

Annexe n°2 : Évolution du parcours patient Service UPA

Annexe n°3 : Organisation du Centre ADO Unité Ressource

Annexe n°4 : Articulation des équipes mobiles dans le territoire Landais

Annexe n°5 : Articulation Clinique FSEF d'Aire sur l'Adour

Annexe n°6 : Échéancier d'actions

Edito

Au-delà d'être conforme à la réglementation, le projet d'établissement a été conçu afin de doter la Clinique d'un outil de pilotage, s'appuyant sur le projet stratégique de la Fondation, et sur la participation active des salariés dans l'élaboration de ce référentiel commun.

Par ailleurs, l'approche de la visite de certification dans sa version 2020 est un accélérateur positif à la mise en place de projets permettant d'enrichir sans cesse la prise en charge de nos jeunes patients-élèves.

La pluridisciplinarité étant un atout majeur, sa mise en œuvre au quotidien par les trois dimensions médicale, pédagogique, sociale et socio-culturelle illustre notre prise en charge singulière et notre organisation systémique.

Le projet d'établissement 2020-2023 au travers de sa dimension médico-soignante est en adéquation avec la feuille de route en santé mentale 2018 et avec le projet régional de santé 2018-2028.

Il repose sur 3 objectifs principaux :

- Le renforcement de la qualité et de l'attractivité de l'offre de soins-études-animation au sein de l'inter région,
- La fluidification du parcours patient en hospitalisation afin d'accueillir un nombre plus important d'adolescents,
- Et enfin le développement de notre offre ambulatoire pour couvrir au mieux les besoins du territoire de santé.

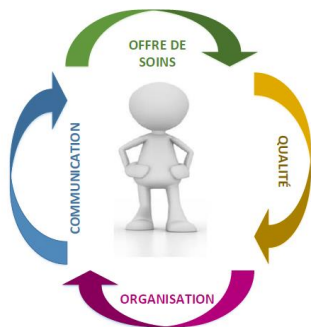
Au travers de ce projet d'établissement, vous pourrez apprécier nos potentiels de développement déclinés en 4 axes majeurs :

- Notre offre de soins, permettant d'affirmer notre position sur le territoire local,
- La qualité, le système d'information et le droit du patient, patient qui reste au cœur de notre évolution,
- Notre organisation et son évolution par l'intégration notamment de la qualité de vie au travail,
- Notre communication, aussi bien interne qu'externe afin d'améliorer notre visibilité, consolider et développer nos partenariats.

Nous avons, toutes et tous, professionnels de la Clinique FSEF Aire sur l'Adour, quel que soit le métier, à cœur d'être présent au quotidien pour les adolescents et jeunes adultes afin de les accompagner dans notre processus, riche et varié, de prise en charge.

Le patient au cœur de notre évolution

Maryline MAINIL,
Directrice



Alexandre ARRIEU,
Médecin Coordinateur

Organisation systémique pour la prise en charge du patient au sein de la Clinique FSEF d'Aire sur l'Adour

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1.1- La Fondation, la Clinique FSEF d'Aire-sur-l'Adour et son environnement

La Fondation : une institution de référence de la santé de l'adolescent et du jeune adulte

Créée en 1923, La Fondation Santé des Étudiants de France (FSEF), reconnue d'utilité publique, prend en charge des **adolescents et des jeunes adultes atteints de maladie** tout en leur permettant de **suivre des études** et de pouvoir ensuite s'insérer dans la vie sociale et professionnelle.

Initiatrice du concept de « **soins-études** », elle dispose aujourd'hui de 26 structures dont **13 cliniques à but non lucratif** et **13 structures médico-sociales** dans différentes régions de France, totalisant **1800 lits et places**, en psychiatrie et en Soins de Suite et Réadaptation (SSR).

Au sein de ses 13 cliniques à but non lucratif, et des structures médico-sociales, les activités de la Fondation visent à :

- **Assurer la prise en charge en psychiatrie ou en SSR, au sein de cliniques soins-études - de patients ayant :**
 - ✓ Des troubles psychiques sévères, en coordination et étroite relation avec leurs psychiatres référents, en particulier avec le secteur psychiatrique dont ils dépendent,
 - ✓ Des affections du système nerveux, de l'appareil locomoteur, de troubles métaboliques et nutritionnels (SSR),
- **Assurer des actions de prévention** pour les jeunes.
- **Promouvoir l'insertion et la promotion sociale pour les jeunes**, prise en charge des étudiants en situations de handicap (résidence) ou réinsertion (CRP).
- **Favoriser l'accès à la citoyenneté et à l'ensemble des droits** attachés aux patients pour leur permettre de pouvoir s'insérer dans la société ; en les accompagnant dans un parcours de soins qui intègre les contraintes liées à la maladie ou au handicap.
- **Participer à la recherche clinique et épidémiologique** sur les troubles de l'adolescent et du jeune adulte en partenariat avec les universités et les instituts de recherche.

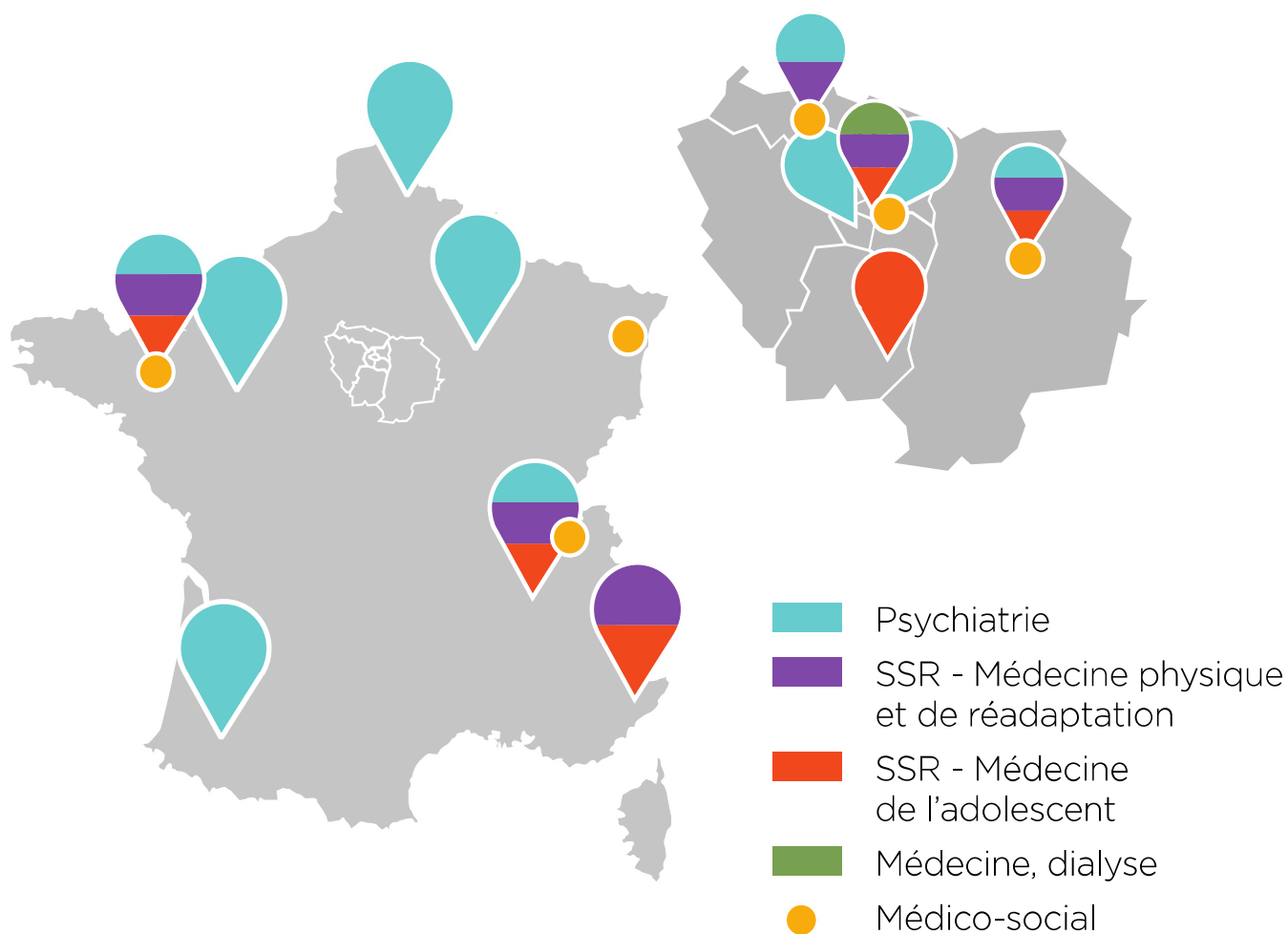
Les prises en charge à la FSEF sont réalisées dans le cadre d'un partenariat avec **l'Éducation nationale**. Les cours sont assurés au sein de la clinique, dans des locaux individualisés et identifiés, par des personnels enseignants mis à disposition par l'Éducation nationale. Cette « annexe » pédagogique est rattachée à un lycée public du secteur. Le projet pédagogique est déterminé pour chaque patient-élève autour d'un projet personnalisé.

La spécificité de la prise en charge en soins-études conjugue un accompagnement thérapeutique à un volet pédagogique permettant au patient de poursuivre ou reprendre son cursus scolaire. Éléments clés d'une alliance thérapeutique, les études **font partie intégrante du projet thérapeutique et participent à la reconstruction d'une identité adolescente** que l'isolement social dû à la maladie a fait perdre aux jeunes.

LA RÉPARTITION DES LITS ET PLACES DES ÉTABLISSEMENTS



Carte des établissements de santé de la FSEF



LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

Île-de-France

Clinique FSEF Bouffémont (95)
Clinique FSEF Neufmoutiers-en-Brie (77)
Clinique FSEF PARIS 13e
Clinique FSEF PARIS 16e
Clinique FSEF Sceaux (92)
Clinique FSEF Varennes-Jarcy (91)

Régions

Clinique FSEF Aire-sur-l'Adour (40)
Clinique FSEF Grenoble La Tronche (38)
Clinique FSEF Rennes-Beaulieu (35)
Clinique FSEF Sablé-sur-Sarthe (72)
Clinique FSEF Vence (06)
Clinique FSEF Villeneuve-d'Ascq (59)
Clinique FSEF Vitry-le-François (51)

Le projet stratégique « Fondation 2023 »

Le projet Fondation 2023 a été élaboré en 2018, dans une optique de développement et d'adaptation continue de la Fondation à son environnement.

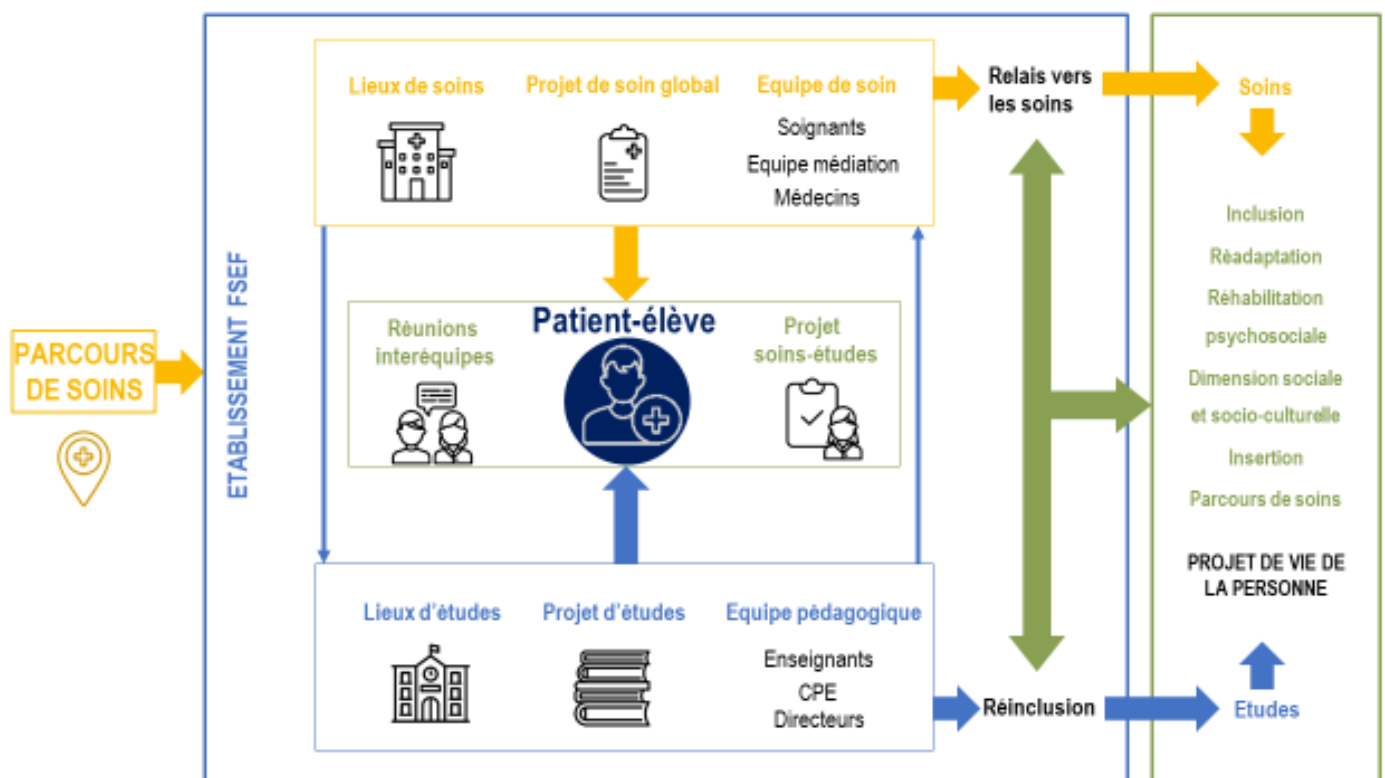
Pour cela, la Fondation peut s'appuyer sur ses atouts majeurs que sont notamment :

- Le partenariat historique avec le ministère chargé de l'éducation nationale et de la jeunesse,
- Des professionnels motivés et impliqués,
- Une situation financière saine,
- La confiance des adresseurs,
- Une organisation mise en place en 2017 pour développer une activité de recherche.

Il en ressort :

- Un positionnement plus affirmé en tant qu'institution de référence pour la santé des adolescents et jeunes adultes, valorisant une prise en charge « globale » de la santé,
- Le développement de nouvelles activités, pour de nouveaux publics, de modes de prises en charge adaptés, en complément des activités déjà assurées,
- Le renforcement de l'approche collective et solidaire entre établissements de la Fondation,
- Un poids plus important donné à la recherche, l'innovation et à l'évaluation des pratiques,
- Une politique des ressources humaines renouvelée,
- Une politique qualité ambitieuse et collective pour la Fondation.

Voici ci-dessous la schématisation de l'articulation soins-études :



La Clinique FSEF d'Aire sur l'Adour : description de l'offre, public accueilli, chiffres clés, inscription dans le maillage territorial, adresseurs et partenaires

Située dans un parc de 4 hectares au sein d'une ville de 7.000 habitants, la Clinique FSEF Aire-sur-l'Adour, Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif, s'adresse à des jeunes filles et garçons présentant des troubles psychiatriques. Les patients accueillis sont âgés de 14 à 20 ans en hospitalisation à temps complet et de 11 à 18 ans en ambulatoire et résident dans les régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

La Clinique FSEF Aire sur l'Adour, qui s'articule avec les treize établissements sanitaires de la Fondation Santé des Étudiants de France, a la spécificité de pouvoir proposer un double projet soins-études articulé en permanence.

Les indications de prise en charge dans la structure concernent toutes les pathologies mentales de l'adolescent et du jeune adulte, en dehors des situations d'urgence qui nécessitent parfois des soins sous contraintes en services spécialisés.

Après un étayage médical, une commission d'admission pluridisciplinaire oriente les patients vers un des différents services de l'établissement, selon les agréments délivrés par l'ARS. Le projet soins-études-animation vise à maintenir, au-delà de la maladie, des liens relationnels, une insertion sociale et notamment scolaire qui constituent un levier pour l'amélioration de la santé mentale.

Les prises en charges proposées reposent sur :

- Des suivis psychiatriques et psychologiques individuels,
- Des suivis de psychothérapie de groupe (groupes de paroles, psychodrames),
- Des entretiens infirmiers individualisés,
- Des médiations thérapeutiques au travers d'ateliers d'expression et de création, individuel et collectif,
- Un enseignement adapté à la problématique de chaque jeune.

La psychothérapie institutionnelle, référence théorique thérapeutique de l'établissement, à travers la présence des réunions de synthèse pluridisciplinaires et de concertation clinique, des réunions soignants-soignés et des temps de créations partagés, donne cohérence à un projet global commun.

Une évaluation continue de la prise en charge qui recherche en permanence l'adhésion du patient est réalisée de l'entrée à la sortie.

Par ailleurs, une place prépondérante est donnée au travail spécifique et à la concertation avec la famille, en raison de la place fondamentale qu'elle occupe à cet âge de la vie.

Au total, ce projet singulier de prise en charge permet à chaque adolescent de progresser suivant sa temporalité dans 3 espaces à la fois différenciés : patient (soins) ; élève (étude) ; jeune (animation) mais en même temps très reliés et articulés par le dispositif de psychothérapie institutionnelle.

1.2- Méthodologie de construction du présent projet

L'élaboration du projet d'établissement s'est appuyée sur une démarche collaborative impliquant l'ensemble des professionnels de l'établissement dans une démarche participative. Chaque orientation portée par l'établissement intègre la pluridisciplinarité Soins-Études-Animation.

Constitution d'un COPIL

L'établissement a tout d'abord constitué un **CO**mité de **PIL**otage (**COPIL**) avec les membres suivants :

Mme MAINIL, Directrice	Mr MIOSSEC, Responsable animation
Dr ARRIEU, Médecin coordonnateur	Mme LEON, Responsable BE-Facturation TIM
Mme RAYNAL, Coordinatrice Paramédicale	Mme VIGINIAT, Cadre de santé service UPA
Mme PASCUAL, Directrice des études	Mme CLAVÉ, Responsable du Personnel
Mme ROY, Responsable qualité gestion des risques	Mme SOURBIÉ, Assistante de Direction

Le COPIL est chargé d'accompagner l'élaboration du projet d'établissement. Il est garant de :

- La mise en place de la méthodologie
- La définition et le respect du calendrier
- La validation des orientations et contenu du projet d'établissement
- La synthèse et la rédaction du projet d'établissement
- La validation du projet d'établissement par les instances
- Sa diffusion en interne et en externe

Le COPIL deviendra par la suite le comité de suivi de la mise en œuvre du projet d'établissement sur sa durée avec l'évaluation par axe de l'avancée du projet.

Participation des salariés

Une trentaine de salariés volontaires ont participé à des ateliers de travail en inter-disciplinarité afin de dégager un état des lieux partagé des forces et des faiblesses de l'établissement et des actions d'amélioration en conséquence. Ils ont également été associés lors de la phase de rédaction. Les instances ont été régulièrement informées et consultées.

Validation par les instances

Le présent projet d'établissement a été présenté au CSE le Jeudi 18 Mars 2021.

1- LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2.1- Éléments de contexte

Etat des lieux de l'établissement

Les points forts et les points faibles de l'établissement ont fait l'objet d'un état des lieux partagé entre le COPIL et un groupe de 30 professionnels volontaires qui ont travaillé en interdisciplinarité. Ce travail collectif a permis de dégager des points d'amélioration venant alimenter le projet d'établissement axe par axe. Il ressort de cette analyse partagée les grandes lignes suivantes :

➤ AXE 1 : NOTRE OFFRE DE SOINS

La Clinique bénéficie d'une localisation géographique et d'un cadre de vie à taille humaine très appréciables et appréciés. Toutes les fonctions supports (restaurations, hygiène des surfaces, maintenance) sont internalisées et les équipes accordent une grande importance au travail en pluridisciplinarité, ce qui permet l'amélioration permanente de l'accueil des patients et l'ajustement des activités proposées en fonction de leurs besoins. Aussi, lors des confinements en 2020, de nouveaux projets ont vu le jour tel que le développement au sein de la Clinique d'ateliers d'éducation à l'environnement (jardin potager en permaculture, création d'un poulailler) mais également la réalisation d'une œuvre graphique collective sur notre terrain de sport en extérieur, avec la contribution des jeunes mais aussi des salariés de la Clinique.

La Clinique s'appuie également sur une expertise reconnue dans la prise en charge des adolescents, auprès notamment de ses adresseurs de par sa spécificité : Soins-Études-Animation.

Seul établissement de la Région Nouvelle-Aquitaine disposant de ce type d'offre singulière, la Clinique propose une offre thérapeutique et pédagogique novatrice incluant la dimension sociale et socio-culturelle portée par le service Animation. Des dispositifs sont mis en place afin d'améliorer constamment la prise en charge des patients : personnalisation du projet de soins, adaptation des modalités de prise en charge (temps plein, HDJ, consultations externes), évaluation permanente du parcours patient.

A l'inverse, la localisation géographique qui pourrait induire un certain isolement de l'établissement n'a que finalement peu d'impact sur notre attractivité.

De plus, malgré l'importance accordée au travail en pluridisciplinarité et la taille des équipes, le temps d'échange semble insuffisant entre services. Les professionnels ont exprimé ne pas connaître parfaitement les autres services de la Clinique.

En regard de ces points de difficultés et les incertitudes de l'environnement, des opportunités sont à développer. Renforcer notamment le rayonnement sur le territoire grâce à une équipe mobile, mener une réflexion sur la diversité des prises en charge et renforcer le travail avec les familles, tout en s'appuyant sur notre expertise pluridisciplinaire Soins-Études-Animation.

➤ AXE 2 : QUALITÉ, SYSTEME D'INFORMATION, DROIT DU PATIENT

L'analyse des forces et des faiblesses fait apparaître plusieurs thématiques de travail notamment sur :

- ❖ **La politique qualité** : concernant la certification de l'établissement par la Haute Autorité de Santé (HAS), la Clinique a été certifiée avec la note A en 2015 dans le cadre de la V2014. C'est une marque de reconnaissance du travail accompli par les professionnels dans le cadre de la prise en charge des patients. Les procédures qualité sont formalisées, connues et accessibles aux professionnels. L'année 2021 sera marquée par un travail collectif à mener afin de préparer la visite de certification qui aura lieu à l'automne 2021. De nouvelles exigences apparaissent à la lecture du manuel de la certification Version 2020 : patient traceur, parcours traceur, ...

La gestion documentaire sera intégrée dans l'Intranet développé par la FSEF pour rendre l'information plus accessible.

- ❖ **Le système d'information** : depuis Novembre 2020, le dossier patient est totalement informatisé nous permettant de répondre à nos obligations réglementaires, favorisant ainsi la mise en commun des éléments concernant la prise en charge globale du patient. Concernant les professionnels de l'établissement, chacun dispose dès à présent d'une session individualisée, les médecins d'une messagerie sécurisée permettant ainsi le partage d'informations médicales sensibles.

L'équipement en matériel informatique a également été revu à la hausse afin de permettre aux salariés dont l'emploi le permettait d'effectuer leurs tâches en télétravail. Aussi, un informaticien sur site depuis 2019 favorise cela.

- ❖ **Les droits des patients** : la représentation des patients dans *diverses réunions* (réunions soignants-soignés, réunions jeunes à la « Cafet »), dans *diverses instances* comme la Commission Des Usagers (CDU), le Comité Local Alimentation Nutrition (CLAN) et la Commission de Vie Sociale (CVS) sont indispensables. Elles favorisent et permettent au patient d'être pleinement acteur de sa prise en charge.

En termes d'outils, des améliorations et une ré actualisation sont à apporter au livret d'accueil du patient (traitement patient majeur/mineur, droits et devoirs) en conformité avec la réglementation.

➤ AXE 3 : NOTRE ORGANISATION ET SON ÉVOLUTION

En matière de gestion des Ressources Humaines et de dialogue social, la période 2019-2020 a été marquée par la mise en place du Comité Social et Économique (CSE), en remplacement des anciennes instances (Comité d'Établissement, Délégué du Personnel), l'actualisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et la réalisation d'un audit sur les Risques Psycho-Sociaux (RPS). Depuis, un Comité de Pilotage Qualité de Vie au Travail et de prévention des Risques Psycho-Sociaux a été mis en place et s'inscrit dans la durée.

La stabilité des effectifs, la gouvernance locale, les outils FSEF (notamment CCN51, mutuelle, appui Direction Générale) sont autant d'atouts à la stabilité et au maintien d'une identité propre à la Clinique.

En revanche, la procédure d'accueil des nouveaux salariés est interrogée, ainsi que le déploiement d'une culture sécurité. À moyen terme, une vigilance doit être portée à la politique Ressources Humaines, notamment compte tenu de plusieurs départs à la retraite sur des postes clés dans le contexte d'une Clinique à taille humaine.

➤ AXE 4 : NOTRE COMMUNICATION

La Clinique s'appuie sur de solides partenariats tant aux niveaux local, départemental, régional et même national et ce, dans de nombreux domaines comme les soins, la scolarité et la dimension sociale et socio culturelle.

La Clinique dispose aussi de référents métiers Fondation favorisant le partage de compétences et d'expériences au travers de réflexions collectives utiles à l'ensemble des autres établissements de la FSEF.

Globalement, l'ensemble des personnels de la Clinique est volontaire pour participer à des actions de communication. La fonction communication ne fait pas l'objet d'un poste dédié au sein de la Clinique qui peut compter sur l'appui de la Direction Générale.

Une réflexion est menée au niveau FSEF pour communiquer à bon escient via les réseaux sociaux, qui sera déclinée en interne.

2.2- Contenu et axes stratégiques du projet d'établissement 2020-2023

AXE 1 : NOTRE OFFRE DE SOINS

Notre offre de soins actuelle apporte une expertise qui se structure autour de l'articulation constante sur un même site entre les différentes approches professionnelles : de l'évaluation à l'élaboration d'un projet individualisé de soins du jeune et à sa mise en œuvre.

Nous sommes en mesure de proposer plusieurs modalités de prise en charge :

- ✓ Hospitalisation à Temps Complet [Différents services : Services A / C / UPA / Postcure],
- ✓ Hospitalisation à Temps Partiel [Hôpital De Jour / Hôpital De Nuit],
- ✓ Ambulatoire [prise en charge : en Centre Médico-Psychologique "CMPA Centre ADOUR" / en Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel "CATTP" / dans un autre dispositif que le CMP et le CATTP].

Cette spécificité de notre modèle de prise en charge pluridisciplinaire est reconnue par les Médecins adresseurs de notre territoire pour répondre aux besoins des jeunes en souffrance psychique, nécessitant une adaptation scolaire spécifique.

Notre expérience nous a amené à diversifier l'offre de soins, de la prévention en ambulatoire jusqu'à l'hospitalisation à temps complet ou à temps partiel, pour pouvoir proposer une offre de soins individualisés à chaque étape du parcours de l'adolescent.

Aussi cette expertise unique sur le territoire doit être affirmée et valorisée. De plus, compte tenu de l'émergence de nouveaux besoins pour les patients, de nouveaux projets sont identifiés dans le cadre du projet d'établissement et feront l'objet de développement pendant toute la durée du projet.

(cf annexe n° 1 - "Évolution du parcours patient SOINS-ÉTUDES" et annexe n° 2 - "Évolution du parcours patient UPA").

1.1- Capitaliser sur la dynamique Soins-Etudes-Animation

Constats :

- Phase accueil : expertise d'évaluation pluriprofessionnelle et adaptabilité bienveillante proposée aux nouveaux entrants.
- L'évaluation de la Pertinence du projet individualisé de soins permet un ajustement permanent de la modalité de l'offre de soins.
- Ce modèle pluridisciplinaire prend en considération l'individu dans toutes ses dimensions et en s'appuyant sur ses potentialités (accomplissement, apprentissages, sociabilité, créativité ... pour tendre vers un mieux-être dans le soin).

Objectifs :

- Valoriser la spécificité Soins Etudes Animation pour décliner le modèle Soins Etudes Insertion de la FSEF,
- Fluidifier le parcours patient au sein de l'établissement en formalisant des modalités de relais entre les différentes prises en charge (Hospitalisation à Temps Complet, Hospitalisation à Temps Partiel, Ambulatoire),
- Optimisation / Valorisation de l'outil de pertinence à l'hospitalisation,
- Développer au sein de l'Unité Post Aigüe un à deux lits dédiés pour la prise en charge Soins Etudes complexe.

Un parcours patient singulier qui s'inscrit dans l'AXE 2 de la feuille de Santé Mentale et Psychiatrique 2018. Garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus pour une offre de psychiatrie accessible, diversifiée de qualité :

Exemple de complémentarité et articulation des différents services de soins de la Clinique :

L'adaptabilité du parcours patient de cette adolescente de 15 ans illustre bien le besoin du dispositif soins-études-animation complémentaire pour s'adapter au mieux à l'expression clinique variable des jeunes accueillis.

Cette jeune bénéficie d'abord d'une prise en charge en consultation ambulatoire en Janvier 2019 pour un refus scolaire anxieux.

Devant son incapacité à retourner en classe dans son collège, elle est admise à l'Hôpital De Jour, soins-études, en Août 2019. Mais, en Décembre 2019, l'adolescente se retrouve en rupture de soins, de scolarité et, repliée au domicile, elle est incapable de venir à la Clinique.

L'équipe mobile est alors mobilisée pour réinstaurer un lien avec la jeune et évaluer son état clinique. Une décision d'hospitalisation à l'UPA est décidée et elle intègre le service en Mai 2020. Elle y bénéficiera notamment d'une évaluation scolaire qui lui fera accepter le projet d'une validation de 4ème. Elle reprendra donc une scolarisation adaptée à la Clinique, sur les lits spécifiques de l'UPA, permettant d'avoir un étayage plus soutenu.

Enfin, à partir de Janvier 2021, l'adolescente a pu, avec une augmentation de son temps scolaire, basculer sur une prise en charge soins-études complète la journée et UPA dans la soirée, avec un objectif à moyen terme, d'intégrer un des services soins-études temps plein.

Illustration de la spécificité Soins Etudes Animation

Dynamique "Culture et Santé" au sein de l'établissement

Notre dynamique culturelle au sein de l'établissement s'articule au travers d'ateliers d'expression et de créations individuelles et collectifs proposés par le Service Animation. Ces ateliers de pratiques artistiques et de découverte invitent le jeune à se redécouvrir capable d'agir sans exigence de réussite. Les supports proposés dans ces espaces échappent à l'exigence sociale de la réussite scolaire sans pour autant être à visée explicitement thérapeutique.

La Clinique FSEF d'Aire sur l'Adour est lauréate depuis 2008 au dispositif Culture et Santé. Sous la forme d'un appel à projet, la Région Nouvelle Aquitaine, la Direction des Affaires Culturelles de la Nouvelle Aquitaine et l'Agence Régionale de Santé en Nouvelle Aquitaine financent des actions et des projets culturels dans les établissements de soins. Aussi, la Clinique FSEF d'Aire sur l'Adour dispose d'une école de cirque en interne depuis plus de 20 ans. Seul établissement de soins en France qui dispose d'un agrément de la Fédération Française des Ecoles de Cirque et qui au travers des arts du cirque favorise l'accueil et l'intervention d'artistes circassiens qui viennent développer et renforcer les supports d'expression et de création proposés par le Service Animation. C'est donc dans le champ du spectacle vivant que les projets Culture et Santé sont mis en œuvre à la Clinique, avec les multiples supports proposés dans le cadre des ateliers (Théâtre, slam, musique, cirque, arts plastiques, écriture...). Ces projets sont toujours élaborés, réalisés et évalués en partenariat avec les différents Services de Soins et le Service des Etudes.

Un exemple de projet Culture et Santé : "PerspectiveS"

L'acte 1 s'est déroulé juste avant la rentrée scolaire. Le choix de cette période paraissait judicieux afin de participer à l'intégration des nouveaux et de dédramatiser la rentrée scolaire en offrant à nos jeunes patients hospitalisés des temps de rencontres et d'expérimentations artistiques. Les supports d'expression portés par l'équipe du service animation et par les artistes accueillis au sein de la Clinique, s'inscrivent dans le spectacle vivant. Aussi, les arts du cirque, l'écriture, la musique, le jeu d'acteur et le chant ont été utilisés sur une semaine lors d'ateliers pratiques riches en échanges et partages. La concrétisation de cette semaine « extraordinaire » s'est faite au travers d'une restitution sous forme d'un spectacle, où les spectateurs ont pu déambuler dans l'enceinte de la Clinique pour apprécier les multiples tableaux et saynètes créés par nos jeunes patients accompagnés des artistes.

L'acte 2 du projet s'est déroulé pendant le temps scolaire. Le partenariat avec le service des études a permis d'imaginer sur une semaine, l'intervention d'artistes sur le temps scolaire et avec les enseignants dans différentes disciplines. La volonté était de mettre en « scène » les enseignements par matière, dispensés par les professeurs et notamment en fonction des programmes et niveaux scolaires (collège, lycée, SESAME). Aussi, les jeunes patients-élèves ont pu vivre autrement, le temps d'une semaine, leur scolarité. Avec un investissement total des enseignants en amont de l'acte 2, les artistes et les jeunes ont élaboré un spectacle riche en émotions, finalisant ainsi cette semaine « décloisonnée ». La restitution de ce second temps du projet a permis aux spectateurs de constater qu'ensemble, l'inventivité et la créativité des jeunes, des enseignants et des artistes étaient au rendez-vous. Nous avons ainsi pu faire « humanité ensemble » !

L'éducation nationale en partenariat avec la FSEF

L'offre pédagogique s'organise de la 4e à la terminale avec une classe "**SESAME**" (Structure d'Évaluation et de Scolarisation Adaptée et Module d'Exploration) préparatoire au filière professionnelle (stage de découverte professionnelle). Il y a une classe par niveau scolaire.

- Elle s'optimise avec les moyens donnés (DGH) par l'Éducation Nationale et les besoins de l'établissement
 - ✓ Au niveau collège : 4e et 3^e,
 - ✓ Au niveau du lycée : 2de, 1ere et terminale avec 9 enseignements de spécialités sur 11.
- Une phase d'accueil et d'essai d'une durée de 4 semaines durant laquelle les besoins du futur élève sont évalués et identifiés afin de proposer un projet scolaire adapté.
- Les propositions pédagogiques s'organisent en emploi du temps complet ou partiel, avec des aménagements d'évaluation, dans des conditions d'apprentissage spécifiques.
- L'inclusion est envisagée avec l'établissement support, les établissements partenaires, afin de permettre le retour en milieu ordinaire quand la situation le permet.
- Des modules de remédiation, des études et un accompagnement personnalisé (points scolaires) permettent d'offrir des réponses adaptées aux besoins spécifiques des élèves scolarisés en soins-études.
- La scolarité participe également au développement de la vie du futur citoyen (projets culturels, sportifs, santé, citoyen et ouverture sur l'extérieur).
- Accompagnement de la scolarité avec des partenaires divers (enseignant référent, MDPH, famille).
- Échanges pluridisciplinaires autour du patient-élève dans le cadre de la prise en charge Soins-Études (réunion étude-étude et réunion soins-études, réunion pluridisciplinaire par service).
- Instances partagées (CPE, CME, CODIR, Commission d'Admission).
- Notre action s'inscrit dans une politique d'école INCLUSIVE.
-

Cet atelier "fermé" propose à 7 jeunes, encadrés par une assistante sociale et un animateur, un accompagnement privilégié. Sur une durée de 12 séances, cela permet à des jeunes majeurs dans notre établissement de notamment découvrir les démarches administratives pour faciliter leur insertion sociale et de développer une forme d'autonomie quant à l'égalité d'accès aux droits (notamment dématérialisés).

L'objectif des ateliers est de permettre aux personnes :

- Une autonomisation dans les démarches sociales et administratives,
- L'identification des démarches notamment dématérialisées,
- L'accès aux droits de manière autonome et égalitaire,
- Repérer et dépasser les freins dans l'accès à l'autonomie,
- Favoriser l'insertion sociale des jeunes/patients,
- L'accompagnement vers la majorité et la citoyenneté active,
- Promouvoir la généralisation et le transfert des compétences acquises,
- La prévention,
- Une ouverture sur les orientations professionnelles potentielles, en lien étroit avec l'orientation scolaire post bac.

Objectifs intermédiaires :

- L'encouragement à l'initiative sociale et citoyenne,
- La place faite au collectif,
- La coopération dans le groupe par le partage d'expériences.

La finalité de cet atelier est bien de faciliter la transition du passage à l'âge adulte pour nos jeunes patients hospitalisés dans l'établissement. Ainsi les outiller pour le futur.

Echéance : 2021 - 2023.

1.2- Renforcement de l'efficience et de l'offre de soins du CENTRE ADOUR sur le territoire.

Constat : notre projet s'inscrit dans les orientations prioritaires retenues par le Comité National Stratégique de la Santé Mentale et de la Psychiatrie (CNSSMP) et par le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM)

Feuille de route santé mentale et psychiatrie 2018 (CNSSMP)

Axe 1 : Promouvoir le bien être mental, prévenir et repérer la souffrance psychique et prévenir le suicide.

Action n°5 :

Mettre en place une organisation de repérage et prise en charge de la souffrance psychique pour les jeunes de 11 à 18 ans. Il s'agit de repérer la souffrance psychique des jeunes avec mise à disposition des familles et des professionnels de plaquettes d'information, d'évaluer les situations repérées puis, d'orienter si besoin vers un dispositif de soins.

Axe 2 : Garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre de psychiatrie diversifiée.

Action 9 :

Développer l'offre ambulatoire en psychiatrie.

Projet Territorial de Santé Mentale (Décembre 2020)

Fiche action n°3 : Proposer un parcours de soins en santé mentale pour les adolescents.

Sous action n°2 :

Organisation des conditions de repérage précoce des troubles psychiques et de l'accès aux soins en direction des établissements scolaires et des structures d'accueil sociaux du territoire.

Sous action n°3 :

Uniformiser, sur l'ensemble du département, l'offre de soins mobiles pour les adolescents avec les équipes déjà en place.

Objectifs :

- ➔ Renforcer la cohérence de l'organisation interne du CENTRE ADOUR
(*cf annexe n° 3 - "Organisation du Centre ADO Unité Ressource"*)
- ➔ Installer et pérenniser des « points écoutes » dans les établissements scolaires du territoire.
- ➔ Créer une synergie entre les équipes mobiles du territoire des Landes (CMP accueil adolescent de Mont-de-Marsan, unité mobile service ados du CH de Dax, CMP adolescents Parentis et unité mobile Centre Adour de la clinique) : (*cf annexe n° 4 - "Articulation des équipes mobiles dans le territoire Landais"*)
 - Garantir une continuité du parcours pour les jeunes si changement d'équipe.
 - Favoriser le partage d'expériences et de pratiques.
 - Assurer la coordination des équipes (Coordination tournante entre les établissements).

→ Venir en appui aux établissements de placement social du territoire.

Soutien en direction des établissements médico-sociaux :

Le **Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM)** des Landes 2020-2025 a validé la fiche action n°3 *“Proposer un parcours de soins en santé mentale pour les adolescents”*.

Cette fiche action décline en axe n°2 le développement d’un support aux établissements médico-sociaux par l’équipe mobile du Centre ADOUR de la Clinique FSEF d’Aire sur l’Adour.

Les étapes clés de ce projet comprennent la rencontre avec les partenaires (ASE, ITEP de Gascogne, ASAEL), l’évaluation de leurs besoins, l’écriture du projet opérationnel et de conventions et enfin, le recrutement des ressources complémentaires qui s’avèreraient nécessaires.

Echéance : 2021 – 2023

1.3 - Développer l’activité de CATTP

Constat :

La Clinique dispose d’un agrément pour 5 places et reçoit des patients et propose des entretiens avec un infirmier ou une psychologue, des entretiens médicaux et/ou des ateliers proposés par le service animation. Actuellement les patients qui bénéficient du CATTP sont orientés en aval d’une Hospitalisation à Temps Complet ou en complément d’une prise en charge de l’Hôpital De Jour et/ou du Centre ADOUR.

Comment peut-on trouver une identité CATTP plus simple ? Pas de parcours patients définis à ce jour. Pas de synthèses formalisées.

Objectifs :

- Créer une seule entité CATTP.
- Définir un parcours patient CATTP type (tranches d’âge à clarifier en termes de temporalité).
- Définir également l’offre CATTP : en proposant des soins et des insertions dans les ateliers du Service Animation. Ou, comment le Service Animation et le Service des Études (évaluation scolaire) interviennent dans le parcours patient CATTP.

Echéance : 2^{ème} trimestre 2021 - 2023.

1.4- Mettre en place des lits d'hospitalisation pour faire de l'évaluation

Constat :

- Notre activité d'hôpital de nuit n'est pas suffisante et en même temps notre période de recrutement de candidature génère une latence avec des lits vides. L'intention serait d'aménager quelques lits supplémentaires pour pouvoir les utiliser en hospitalisation de nuit ou le cas échéant les utiliser en hospitalisation de semaine pour faire de l'évaluation phase accueil, en décalé de la période forte de notre recrutement (Septembre/Novembre).

Objectifs :

- Faciliter les entrées sur les mois de septembre à novembre et diminuer les délais d'attente.
- Proposer une évaluation de patients qui ne seraient pas pour des indications classiques de prise en charge soin/étude.

Echéance : 2022 - 2023.

1.5- Travailler le projet de sortie

Constats :

- Une tendance des hospitalisations à durer lorsque le projet de soins études n'est plus pertinent.
- Difficultés à trouver des solutions post hospitalisation.
- "Réduction" du temps de durée moyenne de séjour à la Clinique.

Objectifs :

- Sur une temporalité définie positionner le jeune patient sur un "module de sortie" pour faciliter la transition vers une autre structure ou un autre type de prise en charge et l'élaboration d'un futur projet.
- Repérer les structures d'aval de l'établissement et partenaires pour construire le parcours de sortie (cartographie des orientations d'aval possibles). Mise en lien avec les réflexions FSEF (GT2).

Echéance : 2^{ème} trimestre 2021 - 2023.

AXE 2 : QUALITÉ, SYSTEME D'INFORMATION ET DROITS DU PATIENT

2.1- Diversifier les points de contact : travail pour et avec les familles.

Constat :

- Il n'existe pas de lieu neutre (*hors service de soins*) pour accueillir les familles et proches des patients. Pourtant notre approche globale démontre bien que l'entourage du patient, en particulier la famille, est partenaire des soins à part entière. L'hôpital ne doit plus être une parenthèse isolée dans la vie du patient. Ainsi l'importance du maintien des liens familiaux et amicaux est nécessaire et l'aménagement d'un espace est fondamental. Absence de lieu de visite.

Objectif 1 :

- Concevoir un espace d'accueil qui apporte une qualité de séjour, aux patients, aux familles, en leur permettant d'avoir un espace dédié pour attendre, s'informer, se parler...

Groupe de travail :

- Conception à partir d'une démarche collaborative : patients, accompagnants, représentants des usagers, personnel soignant.
- Déterminer l'identité du projet, les usages, les fonctions, la composition de l'aménagement.
- Repartir du projet CUBE.

Echéance : 2^{ème} trimestre 2021 - 2023.

Indicateur de suivi :

- Taux d'occupation – questionnaire de satisfaction.

Objectif 2 :

- Concevoir un groupe de parole thérapeutique de parents permettant l'écoute, le soutien des familles, en Visio. Partage d'expériences dans une perspective d'identification et d'empathie.

Groupe de travail :

- Personnel soignant / accompagnants.
- Prévoir formation des professionnels.

Echéance : 2^{ème} trimestre 2021 - 2023.

2.2- Progresser sur la mise en œuvre des droits du patient

Constats :

- Notre établissement prend en charge des patients âgés de 11 à 20 ans. Nos dispositifs : livret d'accueil, affichage, outils (Chartes, pratiques au quotidien, ...) doivent être mis à jour. Nos pratiques doivent être améliorées pour respecter au mieux les droits des patients selon qu'ils soient mineurs ou majeurs, en lien avec l'évolution permanente des évolutions réglementaires.

Objectifs 1 :

- Création d'une veille réglementaire (*FSEF : Intranet + Local*) permettant dans un premier temps l'évaluation de nos supports actuels (*livret d'accueil / affiche / formulaires / SIP...*) puis, de façon plus pérenne de pouvoir garantir leur mise à jour au fil de la réglementation.
- Sensibiliser et accompagner les professionnels à cette thématique.

Groupe de travail :

- Direction Générale : Alimentation de la rubrique « Veille Réglementaire ».
- Référent du processus « droits des patients » / Référente Qualité.
- Représentants des usagers et COQUAVIRIS pour la relecture.

Échéance : 2021 - 2023

Objectifs 2 :

- Tenir compte du droit moral des patients.

Groupe de travail :

- Constitution du Comité Ethique en Mars 2021 en lien avec le Comité éthique Fondation.

Échéance : 2021 - 2023

2.3- Représentativité du patient-élève.

Constats :

- Pas de délégué de classe, y a-t-il émergence d'un besoin des patients-élèves ? Participation et implication en tant qu'usager de la scolarité ?

Objectifs :

- Procéder à des élections de représentants de classe, au moins deux élèves par niveau (selon l'effectif de la classe) ou deux élèves par structure (collège/lycée).
- Permettre une implication en tant que représentant de classe.
- Développer une attitude citoyenne en représentant ses camarades de classe, en préparant et participant à un pré-conseil ou avec professeur principal pour faire part de leurs remarques sur la scolarité. Il permet des "échanges équipe pédagogique-élèves" sur les difficultés rencontrées.

Echéance : Fin 2021 - 2023

2.4- Projet de recherche

- Projet "Relais"

Constats :

- Le mal-être ou la souffrance psychique chez les jeunes est très fréquent. Ces manifestations sont le plus souvent comportementales, extériorisées, soit dans l'excès (violence, agitation, conflits familiaux, sociétaux, consommation de toxiques...) soit par une diminution des interactions sociales (retrait scolaire, repli social.), ou parfois intériorisées de type émotionnel (tristesse, angoisse...). Or il est établi que seule une minorité des jeunes en situation de souffrance psychique bénéficie de soins.

La FSEF a développé des dispositifs ambulatoires appelés "Relais Collégiens-Lycéens-Etudiants" ayant une activité en préventions primaire et secondaire c'est-à-dire à des fins de promotion de la santé mentale, d'évaluation, de repérage précoce, de prise en charge brève et d'orientation si besoin. L'action des Relais s'inscrit au contact de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur, en amont mais aussi en articulation avec les dispositifs de soins existants sur ces territoires (Inter secteurs, consultations de psychiatrie des hôpitaux généraux...). Ces dispositifs proposent un accueil et une évaluation rapide, dédiés aux adolescents et jeunes adultes (étudiants) manifestant des signes de souffrance psychique. Ils y viennent spontanément ou orientés par le milieu scolaire, ou leur entourage. Ces Relais associent des intervenants du secteur sanitaire et social et de l'éducation nationale, le partenariat avec l'éducation nationale étant constitutif de la FSEF. Ils s'inscrivent en complémentarité et en lien avec les ressources territoriales de proximité œuvrant en faveur des adolescents (par ex : maisons des adolescents, CMP des inter secteurs, CMPP, hôpitaux incluant des services de psychiatrie, services d'urgences des hôpitaux, points santé de la mission locale, équipes de prévention de la Sauvegarde de l'Enfance, espaces dynamiques d'insertion, CSAPA, et les SUMPS...). Ces dispositifs sont particulièrement sensibilisés à la question des addictions chez les jeunes par une formation au sein de la FSEF (assurée par le Dr PHAN, addictologue Clinique FSEF SCEAUX).

Objectifs :

- Inclure le Centre Adour dans le projet de Recherche non interventionnelle intitulé "Évaluation du devenir des adolescents et jeunes adultes reçus dans un dispositif de prise en charge précoce (ReFSEF)" porté par la FSEF pour l'ensemble des structures ambulatoires d'accueil et une évaluation rapide, dédiées aux adolescents et jeunes adultes (étudiants) manifestant des signes de souffrance psychique (structures "Relais" en Ile de France).

Objectif principal de l'étude : évaluer les soins dispensés et l'évolution des situations.

- Il s'agit d'une étude prospective d'épidémiologie clinique, basée sur un suivi naturaliste d'une cohorte de jeunes gens âgés de 11 à 25 ans, se présentant dans un des Relais FSEF. Les jeunes seront évalués sur une année, à l'entrée dans le dispositif (T0), à leur sortie en fin de suivi (T1) et 6 mois après la fin du suivi (T6).

Echéance : 2^{ème} trimestre 2021 - 2023.

2.5- La certification V2020

Contexte :

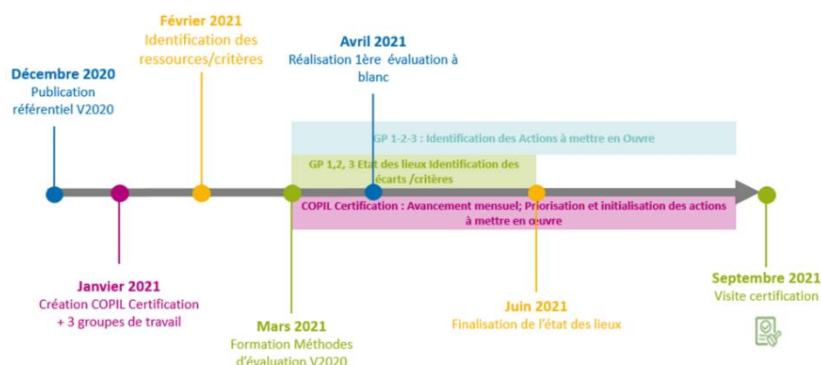
- En place depuis 20 ans, la certification est une procédure indépendante d'évaluation obligatoire du niveau de la qualité et de la sécurité des soins dans les établissements de santé, publics et privés. La Clinique FSEF d'Aire sur l'Adour s'est vue attribuer une note de « A » par la Haute Autorité de Santé (HAS) lors de sa précédente certification, en 2015. Repoussant ainsi la prochaine échéance d'évaluation à 6 ans. Depuis la dernière certification, malgré l'intention de la V2014 d'impliquer les équipes au travers de la notion de "pilote de processus", l'établissement n'a pas pu se saisir de cette opportunité pour impulser une culture qualité à l'ensemble des professionnels.

En 2020, la procédure de certification se transforme profondément pour répondre encore mieux aux enjeux actuels de qualité et de sécurité des soins. La nouvelle certification des établissements de santé pour la qualité de soins est simplifiée, ancrée dans les pratiques des soignants et centrée sur les résultats de la prise en charge pour le patient. Ce nouveau référentiel est une occasion de mettre les professionnels et les patients au centre de la démarche qualité des soins.

L'implication de tous les professionnels est indispensable afin d'améliorer la prise en charge des patients, ce qui permettra de faire reconnaître notre expertise en termes de santé mentale de l'adolescent et du jeune adulte.

Action à mener :

- Définir une organisation de pilotage impliquant l'ensemble des professionnels :
Pour répondre aux délais de la visite de certification prévue en Septembre 2021, la gouvernance a validé la création d'un **COFIL Certification ainsi que 3 sous-groupes de travail** correspondant aux 3 chapitres du nouveau référentiel. Le COFIL a pour mission de suivre l'avancement de chaque sous-groupe, de valider et prioriser les actions portées par chaque groupe de travail selon l'identification des écarts par critère. Chaque sous-groupe est piloté par un binôme membre du COFIL Certification. Cette organisation permet de faire le lien entre le **COFIL et les groupes de travail de façon ascendante et descendante**. Au sein de chaque groupe de travail des ressources sont identifiées afin d'apporter leurs expertises et connaissances au critère étudié. Ces ressources sont des professionnels, des acteurs de terrain (assistante sociale, IDE, secrétaire médicale...), cette pluridisciplinarité permet **d'impliquer l'équivalent de 30% de la masse salariale à la préparation de la visite de certification**. L'aspiration étant de propager la culture qualité sécurité des soins au travers de la représentation de chaque corps de métier, par cet échantillon.
- Former les acteurs de terrain à la démarche qualité sécurité des soins :
Durant toute l'année 2021, des sessions de formation seront organisées afin de se préparer à la visite de certification mais surtout afin d'impliquer les professionnels de santé à la démarche qualité sécurité des soins.
- Être certifié sous la V2020 et pérenniser la méthodologie mise en place.
- Cette restructuration de la V2014 en V2020 est l'occasion de repenser notre management qualité au plus proche du terrain. La stratégie de pilotage définie dans le cadre de la certification V2020 a pour objectif de faire reconnaître notre établissement comme la référence de la prise en charge de la santé mentale chez l'adolescent grâce et au travers les équipes de terrains.



Échéance : 2021 - 2022

AXE 3 : NOTRE ORGANISATION ET SON ÉVOLUTION

Depuis quelques années déjà, la Clinique FSEF d'Aire sur l'Adour s'attache à remettre l'humain au cœur du fonctionnement de l'établissement, chacun étant considéré comme un maillon essentiel dans la prise en charge du patient.

L'organigramme a été actualisé et validé par les instances en 2020, permettant ainsi à chaque salarié de se positionner tant dans le lien fonctionnel que hiérarchique.

La Gouvernance de la Clinique est assurée par le **Comité de DIRECTION (CODIR)**, qui se réunit une fois par semaine et composé des membres suivants :

- La Directrice de l'établissement,
- Le Médecin Coordinateur,
- La Coordinatrice Paramédicale,
- La Directrice des Études.

A l'issue de ces réunions, un compte-rendu est rédigé et diffusé à l'ensemble des salariés.

Afin d'assurer un suivi de **Qualité de Vie au Travail (QVT)**, un **CO**mité de **PIL**otage de prévention des **Risques Psycho-Sociaux (COPIL RPS)** a été créé en 2018 et se réunit une fois par trimestre.

Par ailleurs, un audit externe a été réalisé auprès de tous les salariés en Octobre 2020, attribuant à la Clinique FSEF d'Aire sur l'Adour une note QVT de 7.3 sur 10, la moyenne nationale se situant à 6.1.

Cette démarche de prévention s'inscrit dans le temps et fait partie des engagements de la Clinique, soucieuse du bien-être de ses salariés.

Les représentants du personnel et la Direction, bénéficiant d'un climat social apaisé, peuvent concentrer leurs efforts sur des projets constructifs à destination des salariés.

3.1- Améliorer l'accueil des nouveaux salariés

Constats :

- La Clinique accueille régulièrement de nouveaux salariés du fait du développement de ses activités et nécessairement par le remplacement des arrêts de travail et des choix individuels des salariés.
C'est pourquoi, une réflexion de fond est menée sur le parcours du nouvel arrivant afin de faciliter l'intégration et de permettre aux salariés de s'identifier aux différents projets de la Clinique.

Objectifs :

- Accompagnement des nouveaux salariés durant leurs premiers jours de leur prise de fonction.

Un parcours de présentation a été mis en place depuis plusieurs années mais il a été enrichi en 2020 en incluant de nouveaux entretiens, notamment avec la Direction et le service Qualité Prévention des Risques. Un livret d'accueil du nouveau salarié fait partie intégrante du dossier Ressources Humaines. Il est complété par chaque professionnel intervenant dans le parcours et formalise ce dernier jusqu'à la fin de la période d'essai.

En complément, et pour répondre à une demande des salariés, des temps d'échanges interservices vont être mis en place. Cela est proposé aux salariés soignants depuis Septembre 2020, sur demande préalable auprès de leur responsable de service, sous forme d'immersion. Jusqu'à présent sur la base du volontariat, cette découverte va être systématique pour le personnel soignant recruté en CDI. Organisée par leur responsable hiérarchique, elle interviendra dans les 2 mois qui suivent la fin de leur période d'essai.

De plus, le déploiement de l’Intranet intégrant un trombinoscope, la création du “CUBE” au sein de la Clinique (tiers lieu institutionnel ouvert à tous) permettront de faciliter les échanges et l’identification des professionnels.

Echéance : 2^{ème} trimestre 2021 - 2023.

Par ailleurs, une réflexion est en cours, pour une mise en œuvre à moyen terme, de rotation de certains professionnels (notamment soignants) entre les services, permettant le décloisonnement interservices.

De plus, la FSEF s’engage dans une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences permettant à chacun de construire son projet professionnel au sein de la Fondation.

3.2- Mettre en œuvre une réflexion sur les postures professionnelles partagées

Constats :

- Notre organisation et notre structure à taille humaine peuvent amener l’adolescent à se confier à n’importe quel professionnel de la Clinique, soignant ou non soignant. Les propos reçus peuvent parfois mettre les professionnels en difficulté : qu’est-ce qui relève de la confiance, qu’est-ce qui doit au contraire alerter, qu’est-ce qui doit être signalé, comment répondre, comment réagir ?

Objectifs :

Afin d’aider tous les salariés à y répondre, la Clinique s’appuiera notamment sur les réflexions collectives menées par la FSEF en vue de :

- Poser le cadre de façon institutionnelle dans le respect des droits des patients : travailler à l’amélioration du règlement intérieur, sur une charte commune à tous les services, ainsi qu’aux sanctions et aux dérogations possibles au cadre.
- Proposer un cadre pour les professionnels, rendre cohérentes les règles communes en termes de postures professionnelles (savoir être, savoir-faire, faire savoir et savoir se positionner) harmoniser les pratiques de tous les services.

Echéance : Fin 2021 - 2023.

3.3- Déploiement des outils informatiques FSEF

Constat :

- Les outils mis à disposition des Établissements sont vieillissants et parfois inadaptés à l’évolution réglementaire.

Objectifs :

La Fondation travaille à la diffusion et à l’harmonisation des outils digitaux, permettant de développer de nouveaux modes de travail au sein et entre les établissements par la mise en œuvre :

- D’outils harmonisés au service des activités de soins via le déploiement du nouveau dossier patient informatisé **Hôpital Manager (HM)**.
- D’outils collaboratifs dédiés à l’échange, au partage et à la communication institutionnelle avec notamment le projet du nouvel Intranet (communautés d’intérêt cadres/managers), le remplacement de SKYPE par TEAMS.
- D’un logiciel de gestion du temps de travail accessible par chaque salarié et permettant de visualiser leur compteur temps (AGILETIME).
- Du changement de logiciel de paie, avec notamment la dématérialisation du bulletin de salaire stocké dans un coffre-fort virtuel attribué à chaque salarié.

Échéance : 2021 - 2023.

AXE 4 : NOTRE COMMUNICATION

4.1- La communication interne

Constats :

- Besoin d'un lieu de partage d'informations et d'outils de travail collaboratif (important durant la crise du COVID-19).
- L'outil intranet actuel de la Fondation est peu utilisé par les salariés et peu mis à jour.

Objectifs :

Déploiement de l'Intranet au niveau de la Fondation avec un espace dédié pour la Clinique permettant à la fois de :

- ✓ Faire de la publication et gestion documentaire, avec notamment des fonctions de recherche avancée pour l'utilisateur.
- ✓ Faire de la communication interne : actualités & agenda.
- ✓ Faire de la collaboration via des espaces projets publics ou privés et des communautés d'intérêt.
- ✓ Trouver facilement l'ensemble des informations recherchées sur la Fondation, sur l'établissement, sur les ressources humaines, sur le métier ou les projets et ce, sur une plateforme unique.

L'outil retenu par la FSEF est la solution de la société INGE-COM, permettant de combiner des éléments de tronc commun FSEF (visibles à tous) et des éléments spécifiques à chaque profil utilisateur (établissement, métier).

Echéance : 2^{ème} trimestre 2021 - 2023

4.2- La communication externe

Constats :

- La Clinique dispose d'un réseau conséquent de partenaires tant historiques que récents.

Objectifs :

- Maintenir et renforcer le lien existant avec les différents partenaires de l'établissement.
- Clarifier notre offre de soins et nos modalités de prise en charge.
- Mettre en valeur notre expertise (auprès des partenaires, des familles et des usagers).
- Communiquer au travers des Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication (NTIC).

Echéance : 2^{ème} trimestre 2021 – 2023.

4.2.1 - Nos partenariats

(cf annexe n°5 - "Articulation Clinique FSEF d'Aire sur l'Adour")

4.2.2- Journées ouvertes sur l'extérieur : restitution d'atelier de création, colloques et journées à thèmes.

Historiquement, l'établissement a toujours eu la volonté de maintenir le lien avec son environnement local au travers notamment de journées portes ouvertes (journées patrimoine) et de restitution d'ateliers. Cette volonté fait partie du fonctionnement intrinsèque de la Clinique.

Échéance : 2022 - 2023

4.2.3- La communication via les réseaux sociaux

Un groupe de travail inter-cliniques FSEF s'est constitué sous l'égide de la **Commission Médicale Centrale (CMC)**.

Trois représentants de notre établissement se sont engagés dans ce groupe de travail :

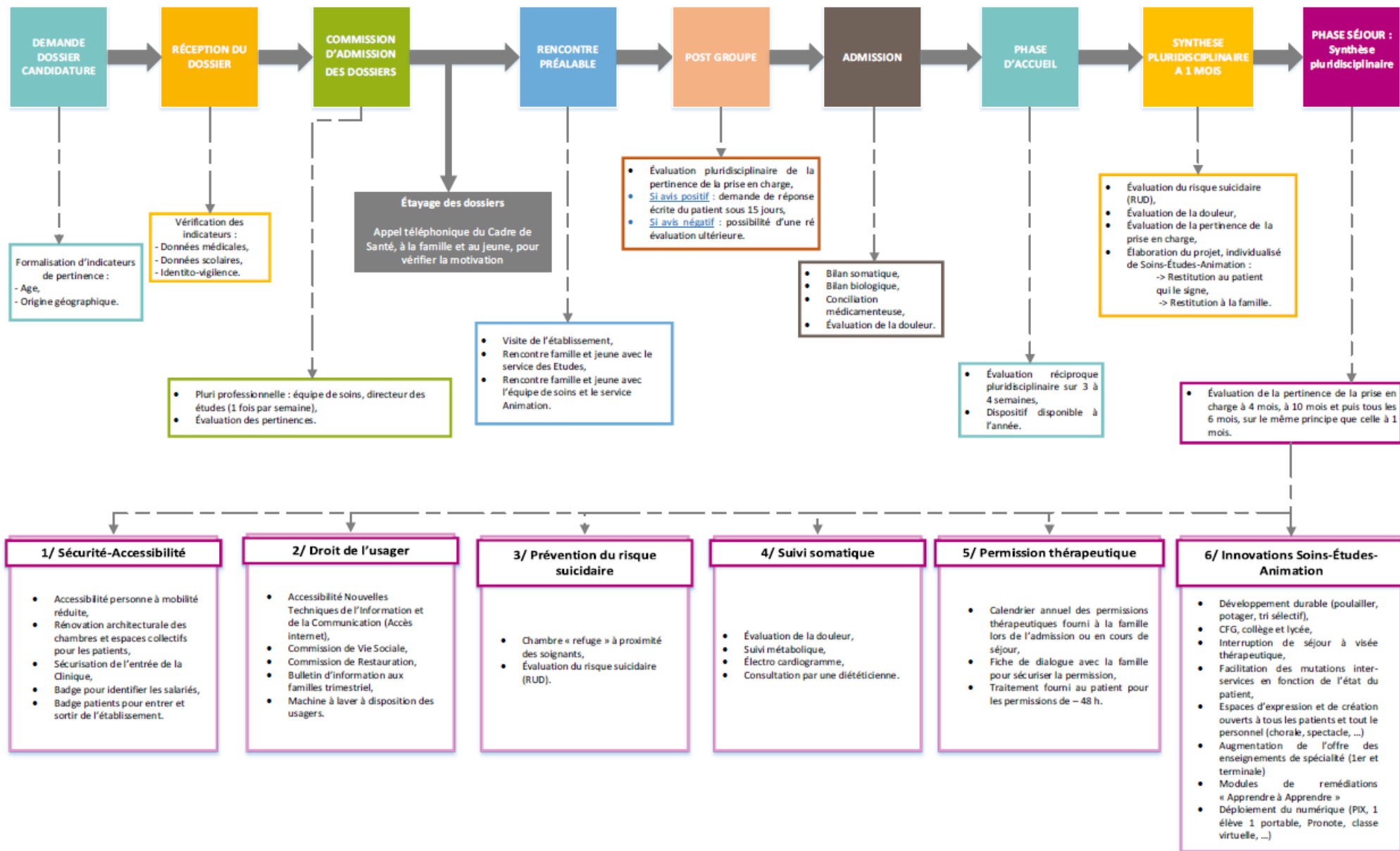
- Docteur MORLEC, Médecin psychiatre.
- Monsieur MIOSSEC, Responsable du service Animation.
- Docteur ARRIEU, Médecin Coordinateur, également dans le comité de pilotage avec Mesdames RAMÉ-MATHIEU, Directrice de la Stratégie et MAGNAN, Responsable de la communication.

Échéance : 2^{ème} trimestre 2021 - 2023

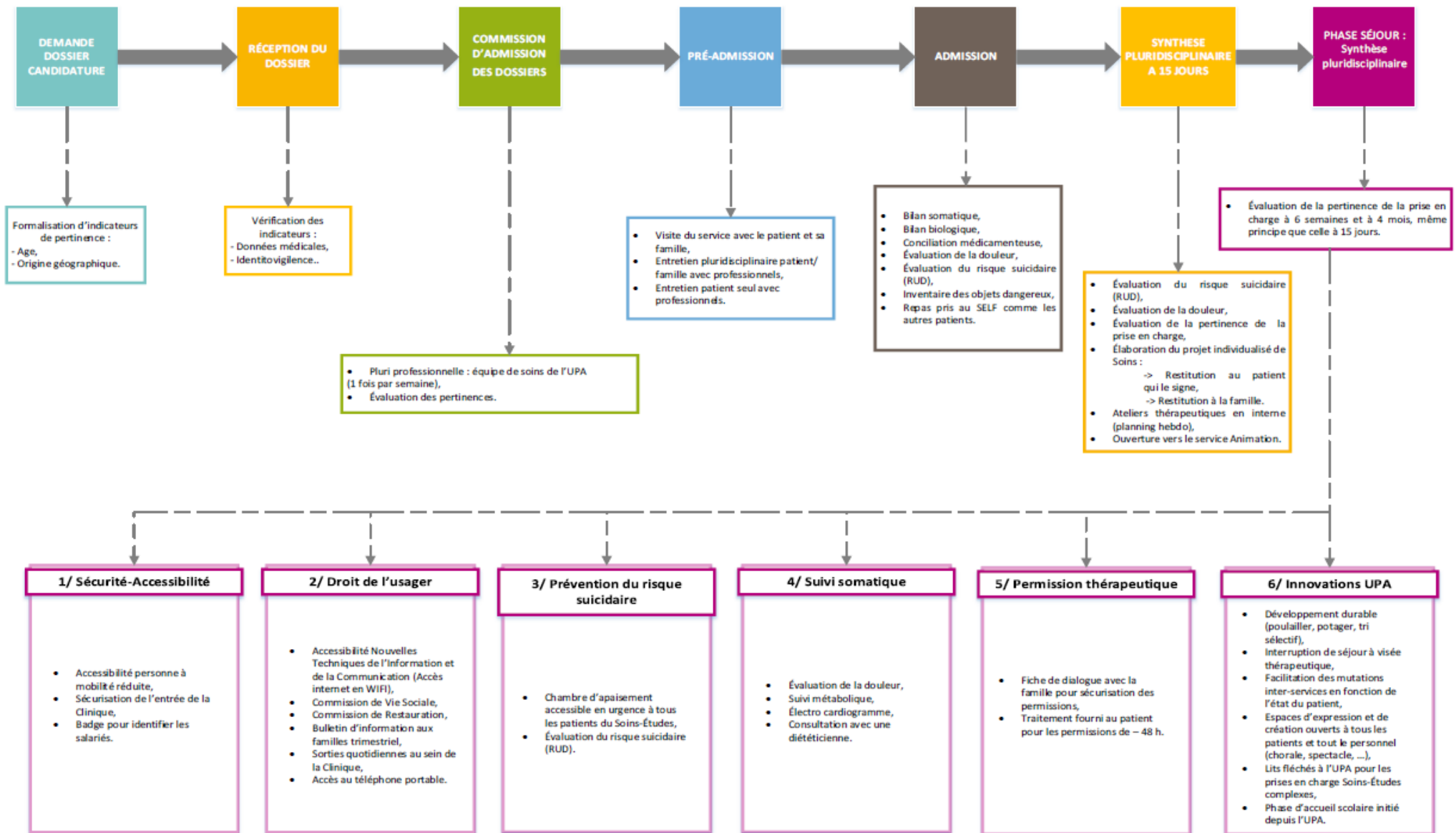


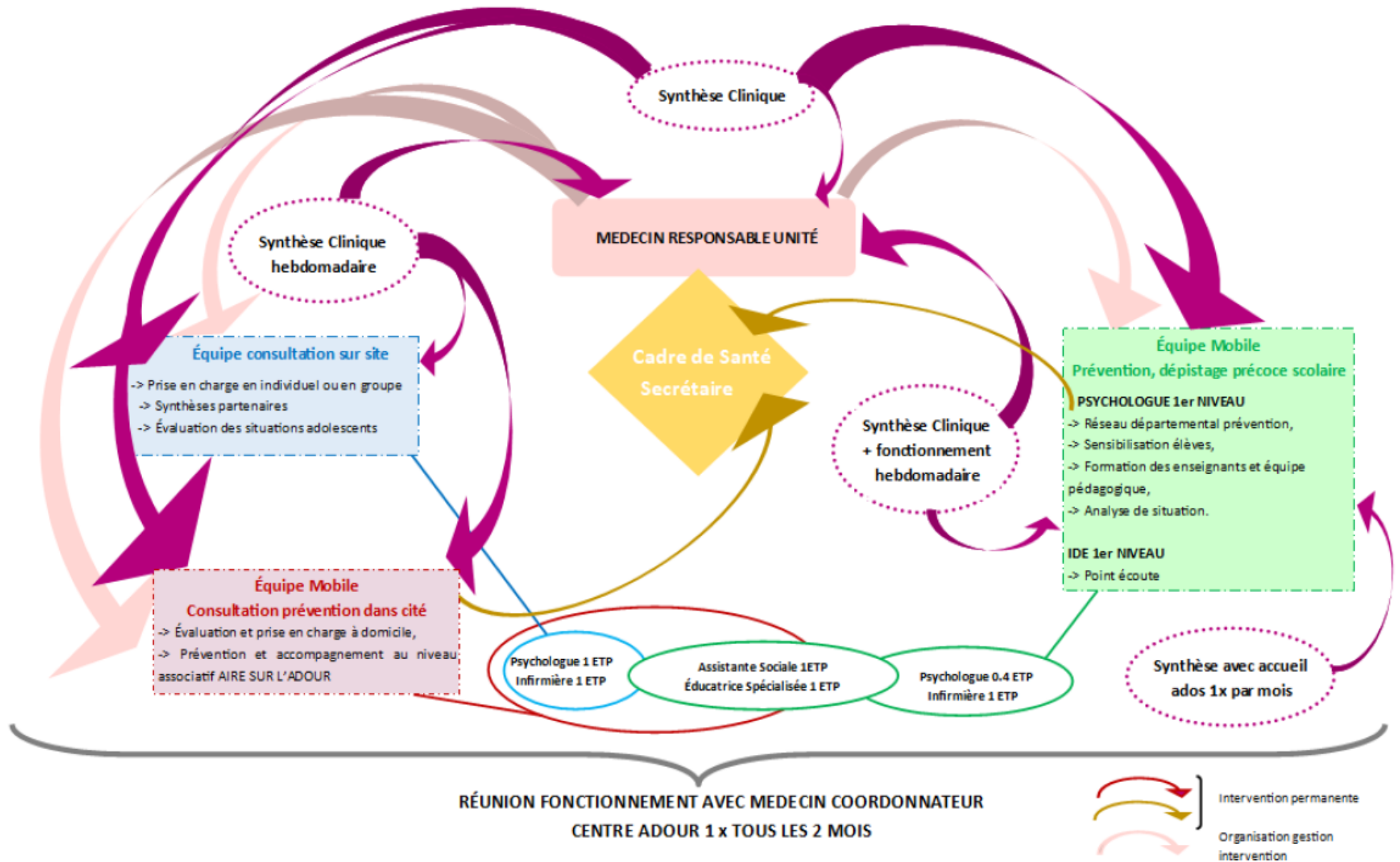
Annexes

Annexe n°1 : État des lieux parcours patients Soins-Études

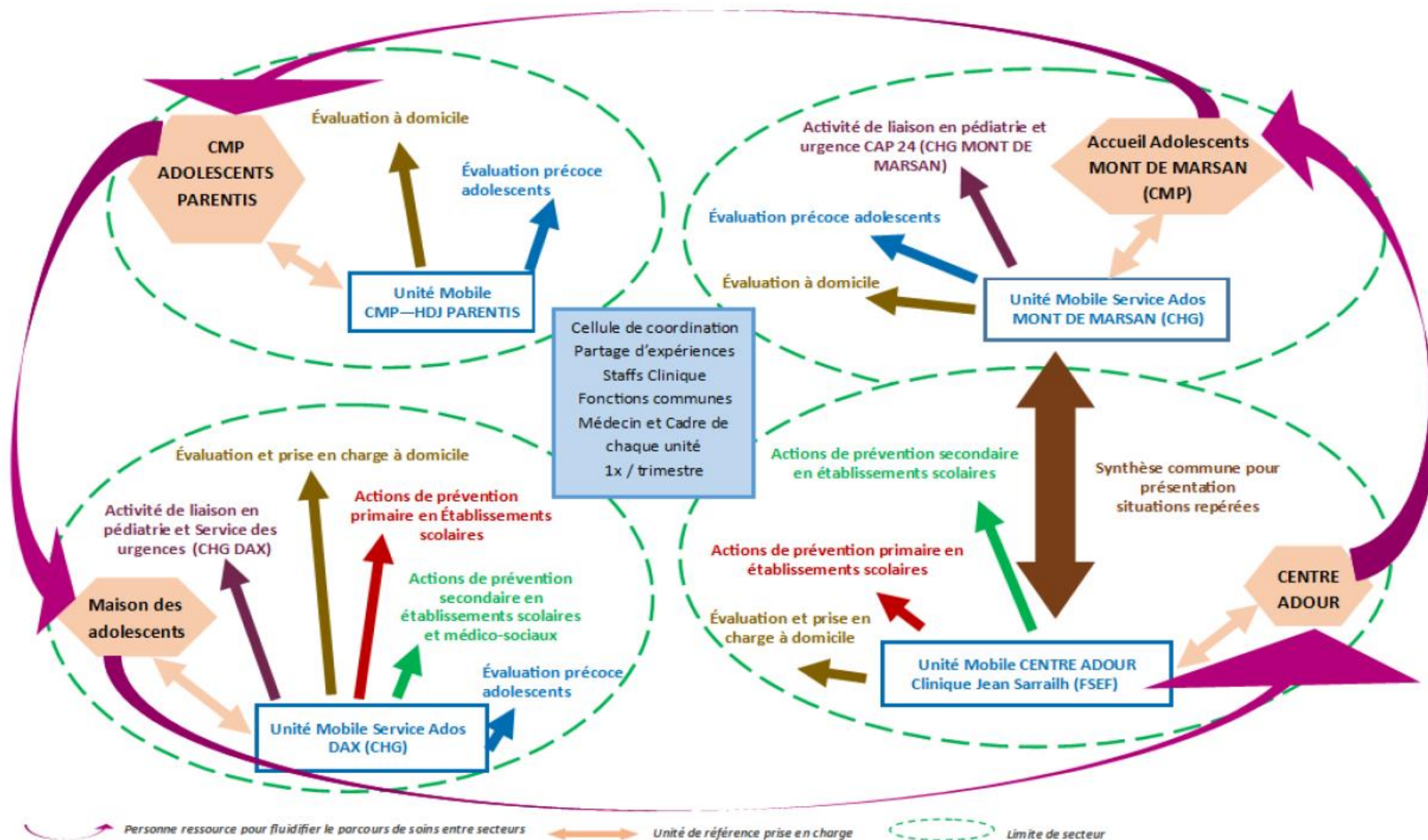


Annexe n°2 : État des lieux parcours patients Service UPA

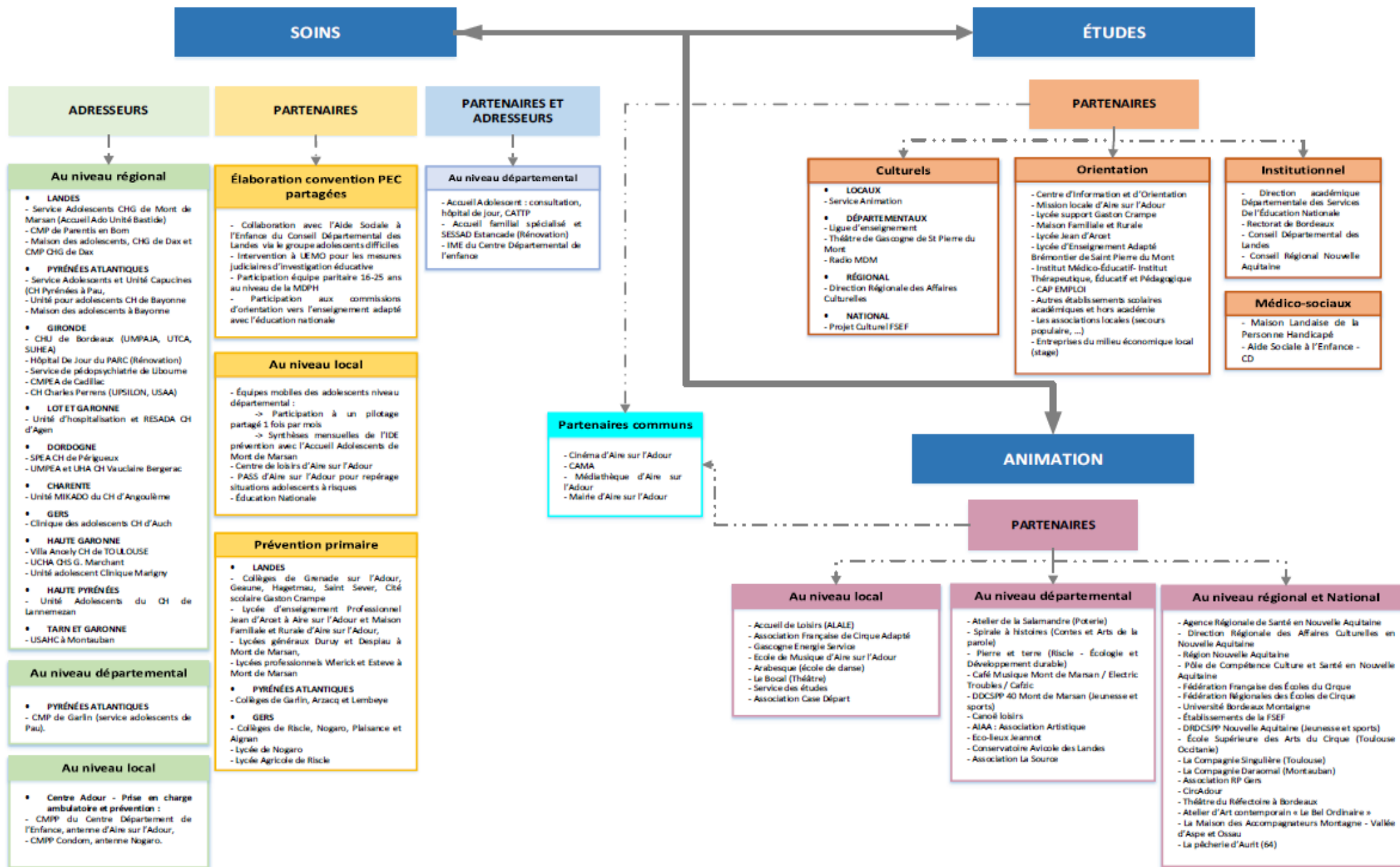




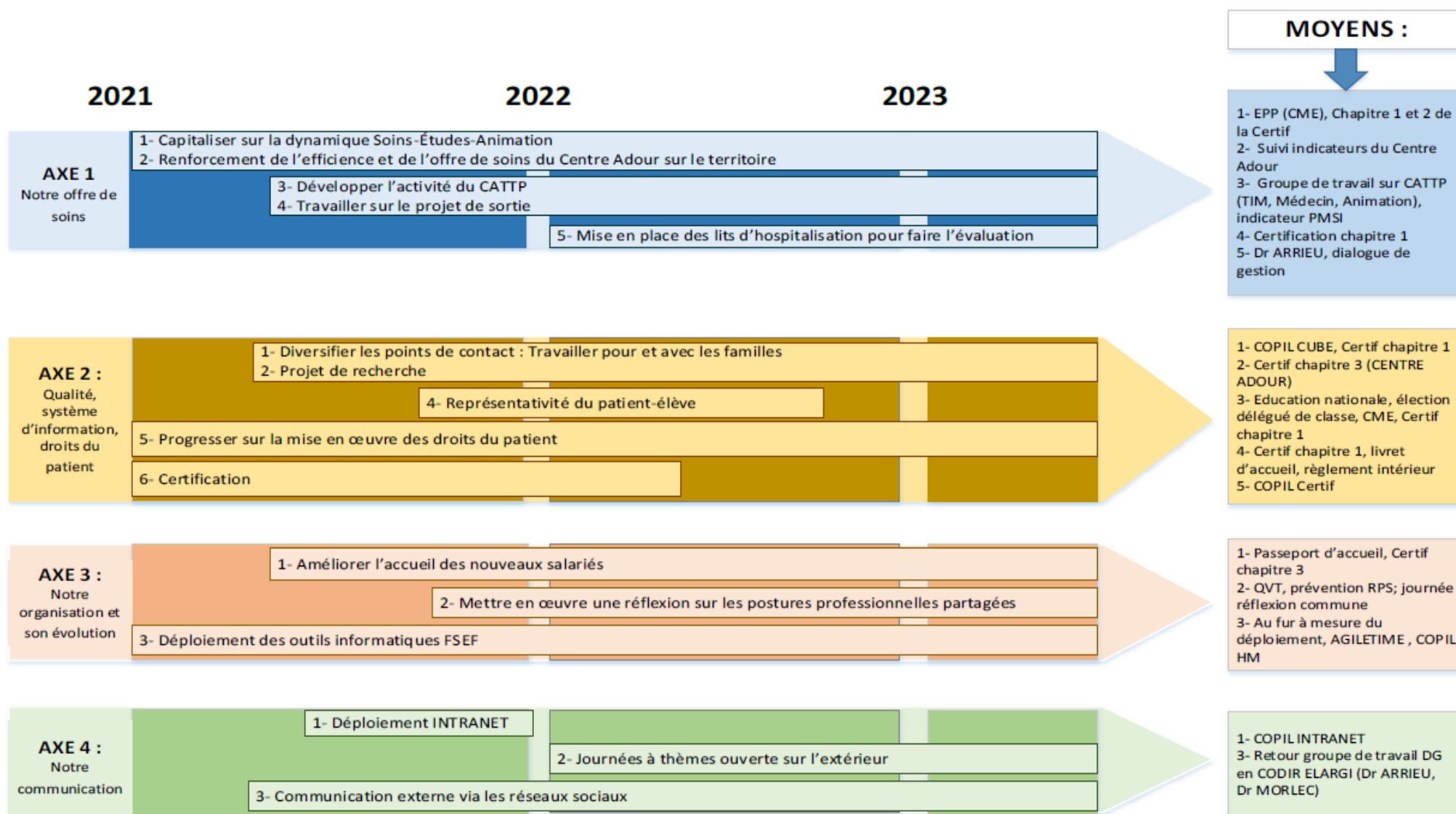
Annexe n°4 : Articulation des Équipes Mobiles du territoire Landais



Annexe n°5 : Articulation à la Clinique FSEF Aire sur l'Adour



Annexe n°6 : Échéancier d'actions



Le COPIL se réunira 2 fois par an afin de faire un point sur l'avancé de chaque axe.

